

Extrait du École changer de cap

<https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article320>

Collectif Ecole changer de cap

Les orientations de Vincent Peillon pour la rentrée 2012

- Français - Formation des enseignants -

Date de mise en ligne : mercredi 13 juin 2012

École changer de cap

« Il est important que nous vous précisions dès maintenant les mesures de la prochaine rentrée visant à donner des impulsions nouvelles et à renouer la confiance qui a tant fait défaut ces dernières années », annoncent Vincent Peillon et sa ministre déléguée à la réussite éducative, Georges Pau-Langevin, en préambule d'un projet de circulaire de rentrée dont l'Express a eu copie.

Ce « document provisoire », que le ministre de l'Éducation nationale compte peaufiner ces prochains jours, réaffirme la volonté de rupture de Vincent Peillon avec les réformes menées par Luc Chatel.

Entrée progressive dans le métier d'enseignant

Conformément à une promesse du nouveau président, le décret du 7 mai 2012 sur l'évaluation des enseignants sera abrogé. Pour autant, précise le document, « un simple retour à la situation antérieure n'est pas souhaitable. C'est pourquoi, en concertation avec tous les partenaires concernés, nous préparons de nouvelles dispositions ».

Autre forte préoccupation des enseignants, la formation des maîtres sera revue en profondeur. « Pour répondre au manque de formation pratique des jeunes enseignants, des mesures d'aménagement de service pour les stagiaires nouvellement recrutés en septembre 2012 seront mises en place dès cette rentrée », tandis que les écoles supérieures du professorat seront opérationnelles dès la rentrée 2013. « **Notre engagement est de développer une logique d'entrée progressive dans le métier enseignant par un parcours de professionnalisation** ».

Priorité au primaire

Au niveau des cycles d'enseignement, c'est l'école primaire qui apparaît comme la « première priorité » du ministre. Il propose de confier « dès cette rentrée » le cours préparatoire à des professeurs expérimentés « et non à des enseignants débutants ». La maternelle doit devenir une « école de la confiance en soi », et ses missions seront revues en conséquence. Enfin, première étape d'une réforme des rythmes scolaires, « la pause méridienne [ne sera] jamais inférieure à quatre-vingt-dix minutes ».

Pour le secondaire, le collège unique reste une « ambition essentielle », ce qui n'empêche pas de « proposer aux élèves des parcours différenciés » (le projet d'étendre l'apprentissage aux moins de 15 ans est toutefois suspendu). La réforme du lycée est maintenue, mais l'enseignement de l'histoire-géographie sera rétabli en terminale S.

Réformes en sursis

Plus généralement, le socle commun est conservé, mais « certaines » de ses « composantes » et le livret de compétences connaîtront des évolutions.

D'autres réformes feront l'objet d'un examen approfondi avant toute prise de décision, par exemple en ce qui concerne les internats d'excellence, la carte scolaire, ou encore l'expérimentation de la globalisation des horaires de langues vivantes dans 10% des collèges.

SOURCE : VOUS/NOUS/ILS 13 juin 2012.